

COMPOSITION D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

**Alya Aglan, Mathias Bernard, Yves Billard, Jacques-Olivier Boudon,
Nicolas Bourguinat, Olivier Feiertag**

Coefficient : 3 ; Durée : 6 heures

Sujet : « La société française et la croissance économique de la fin de la Seconde Guerre mondiale au début des années 1980 »

Une chronologie était jointe au sujet

Le jury avait observé, notamment lors des épreuves orales, une désaffection des candidats à l'égard de l'histoire économique et sociale. Celle-ci, point n'est nécessaire de le souligner, est une composante importante de l'histoire contemporaine et ne saurait être délaissée. Le sujet proposé cette année était en partie destiné à rappeler ces simples vérités. Sujet vaste dans son acception comme dans son étendue chronologique, il autorisait toutefois des développements d'une grande diversité, faisant appel à la culture générale des candidats plus qu'à un savoir spécialisé. Les candidats bien préparés, sachant dissenter, n'ayant pas fait d'impasse thématique, ont su mobiliser avec profit leurs connaissances dans les domaines les plus variés.

928 candidats ont composé en histoire contemporaine soit un nombre presque égal à celui du concours 2002 (925). La moyenne générale s'établit à 5,82, en légère baisse par rapport à 2002 (6,37), mais à un niveau supérieur à celui du concours 2001 (5,47) et presque égal à celui du concours 2000 (5,7). Les bonnes copies n'ont pas manqué : 151 obtiennent une note égale ou supérieure à 10/20. A l'autre extrémité de la hiérarchie, 284 copies obtiennent une note inférieure ou égale à 3/20. Seules 6 copies étaient authentiquement blanches, mais 134 copies ayant obtenu la note de 01/20 ou 02/20 présentaient le plus souvent un contenu presque vide ou réduit à une paraphrase squelettique de la chronologie.

La conjonction de coordination dans l'énoncé du sujet (« la société française *et* la croissance économique ») invitait à interroger les interactions réciproques de l'économique et du social dans une période qui englobait la reconstruction d'après-guerre, la période de forte croissance dite des « trente glorieuses » et celle de faible croissance de la décennie ouverte par le choc pétrolier de 1973. Nombreuses sont les copies qui donnent à penser au lecteur de l'introduction que le sujet a été bien compris. L'exposé de la problématique est souvent convaincant, rarement inquiétant. Rares sont cependant les développements qui tiennent les promesses de l'introduction. Nombre de copies s'en tiennent à un tableau de l'évolution de la société française sans jamais

expliquer les phénomènes économiques qui sous-tendent ces changements. D'autres, plus rares, se contentent d'une histoire des faits économiques et évoquent tour à tour les nationalisations de l'après-guerre, la planification indicative, le système monétaire de Brettonwoods, puis sa disparition, ou encore la stagflation, sans traiter de la société française, c'est-à-dire du cœur du sujet. On parle, souvent avec soin, de la reconstruction, puis on passe presque immédiatement à la société de consommation, aux yéyés, à mai 68 et à la surconsommation d'hydrocarbures, sans avoir analysé le chemin parcouru entre la suppression des tickets de rationnement en 1949 et les premiers spots publicitaires à la télévision. Certains candidats qui ont opté pour un découpage thématique ont eu plus de difficultés. Ont réussi à maîtriser une démarche non chronologique les candidats qui avaient le moins de lacunes dans leurs connaissances de la quarantaine d'années considérée ou ceux qui ont su mobiliser leur culture générale, dans les domaines les plus divers : des lectures, des exemples cinématographiques ont souvent fourni d'excellentes illustrations. Car rappelons-le, le jury n'attendait pas d'érudition, pas plus sur ce sujet que sur un autre. Mais il ne saurait se contenter d'un simple recopiage de la chronologie. Celle-ci aide le candidat à comprendre le sujet dans toute son étendue, mais elle doit être un point de départ. Ainsi par exemple l'évocation de l'élection de 52 députés poujadistes en 1956 devait conduire à une analyse des difficultés structurelles et conjoncturelles des petits commerçants et artisans dont Pujade s'était voulu le porte-parole ; de même l'allusion à la création du CETELEM invitait à mentionner le développement de crédit à la consommation. Par ailleurs le jury a été surpris de voir si souvent répétées les erreurs suivantes ; par exemple que le nombre d'ouvriers aurait baissé à partir des années 1960, que le chômage de masse serait apparu, voire se serait aggravé au milieu des années 1960, que la croissance aurait ralenti dès le début des années 1970, que le pouvoir d'achat des ménages aurait baissé pendant les années 1970. Plus généralement les ignorances concernant la vie économique sont inquiétantes pour des candidats qui vivent dans un monde assez semblable de celui dont ils avaient à parler. Il faut donc rappeler combien l'attention portée à l'actualité peut être riche d'enseignements pour comprendre le passé.

Le sujet invitait donc les candidats à réfléchir aux mécanismes par lesquels la « croissance économique », notion que trop de copies ont souvent simplement assimilée à l'activité économique en général, pouvait influencer sur les évolutions sociales. Il suffisait ainsi de se demander, par exemple, dans quelle mesure l'augmentation rapide des biens et services disponibles avait abouti –ou non– à répartir de manière nouvelle entre les groupes sociaux la richesse produite (« les fruits de la croissance »). Ou bien encore, si la croissance économique ainsi comprise avait contribué à faire évoluer les rapports sociaux en France dans la période considérée. Dans cette optique, on attendait des candidats une connaissance minimum de l'évolution des grandes catégories socio-professionnelles en France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Trop peu de copies ont pensé à prendre en compte, quitte à la discuter, la notion de classes moyennes. De même, on pouvait attendre que des notions aussi générales que salariat, pouvoir d'achat ou même inflation soient davantage connues de la

majorité des candidats. Dans un autre ordre d'idée, il convient également de souligner que le sujet invitait à prendre en compte tout autant l'histoire des mutations de l'appareil de production à la base de la croissance des années 1950-60. L'ignorance dont témoigne notamment la plupart des copies des conditions techniques de la production est étonnante.

Enfin, soulignons qu'il importait de replacer ces grandes directions d'analyse dans la perspective chronologique proposée par le sujet. Si la sortie de guerre a généralement fait l'objet d'un traitement convenable, en revanche, une fois encore, la période correspondant globalement à la fin des années 1960 et jusqu'au début des années 1980 n'est pas suffisamment connue des candidats. Le sujet impliquait ainsi que les ruptures dans les rythmes et les formes de la croissance économique à compter du début des années 1970 soient clairement mises en évidence. La méconnaissance assez largement répandue des grands traits de la période, y compris sur le plan de l'histoire politique, a conduit la grande majorité des copies à passer à côté de ses principaux enjeux dans l'optique du sujet.